



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2753>

Note EE FSU « bilan élections professionnelles 2018 »

- Syndicalisme -

Date de mise en ligne : jeudi 24 janvier 2019

L'École Émancipée

Les élections professionnelles ont rendu leur verdict, 4 années après les précédentes. Dans un contexte d'offensives continues contre les services publics et les agents publics et de mobilisations sociales « hors du champ syndical » (GJ), il faut en examiner le bilan au vu de 3 enjeux importants : la participation des salarié-es, les influences respectives du syndicalisme de transformation sociale et du syndicalisme d'accompagnement, la place de la FSU dans le champ des fonctions publiques.

Il faut bien intégrer dans cette réflexion aux particularités multiples les effets des politiques de limitation de la dépense publique et de réforme de l'État menée par les gouvernements successifs, se traduisant par des restructurations de services et d'administrations, des redéploiements d'emplois (avec créations et suppressions d'une administration à l'autre), des suppressions d'emplois publics avec glissement vers le privé, etc.

Ainsi, sur l'ensemble des FP, on a 62 865 inscrits en moins qu'en 2014, décliné pour la FPE à -10810, pour la FPT à -46686 et pour la FPH à -5369. Selon les secteurs où ont lieu ces restructurations, elles ont naturellement une incidence sur l'état plus global des forces syndicales qui y sont influentes. On va voir cela par exemple pour les Finances (13 000 inscrit-es en moins), la Poste (30 000 en moins), Orange (19 000 en moins), l'EN (33 000 en plus), l'enseignement privé (7000 en plus), le MESR (9000 en plus), l'Intérieur (7000 en plus), la Justice (7000 en plus). Des augmentations d'inscrit-es sont parfois dues à l'augmentation du nombre des contractuel-les, dont le taux de participation est bien plus faible que celui des titulaires, ce qui peut expliquer certaines baisses du taux de participation.

1) La participation

Avec un taux moyen de participation de 49,8 %, ce sont seulement 2,5 millions des agents concerné-es qui ont voté. 50 % ont donc boudé ce scrutin présenté par tous les syndicats comme « très important ». La participation est en recul de 3 points par rapport aux dernières élections de 2014. Et il faut prendre aussi en compte les 146 000 « blancs et nuls » (5,7 % des votant-es...), ce qui ramène le taux d'exprimé-es pour un syndicat à 47 % des inscrit-es. C'est dans l'hospitalière que le recul est le plus fort (-6 pt) avec le taux le plus bas (44,2 %). C'est certainement en rapport avec la crise généralisée qui existe dans les hôpitaux publics où, avec des politiques managériales draconiennes, la perte de motivation des personnels est assez forte. Dans la territoriale, le recul est aussi fort qu'en 2014 (-3,1 pts), mais avec le taux de participation encore le plus élevé (51,8 %). Est ce un effet contradictoire des inquiétudes pesant sur l'avenir des collectivités territoriales, avec toujours plus d'économies demandées, dans un champ d'instances représentatives très nombreuses et éclatées ? C'est pourtant un secteur qui n'a pas été « imperméable » au mouvement des GJ (rappelons qu'il y a 75 % de catégorie C...) et qui l'est moins que les autres à la chose syndicale...

Dans la FPE, on a un taux de 50,8 %, en recul de 1,5 pts. Mais il y a de grandes inégalités. Si on prend les CT ministériels, on passe des 30,5 % du MESR (-4,5 pts) aux 82 % à l'Intérieur (+ 13,7 pts, avec une « sincérité » des votes hypothétique et surtout un vote de « protection » en plein mouvement des GJ...), avec les 42,6 % du MEN (mais des effectifs MEN qui font 45,6 % des effectifs de la FPE...). Si on « enlève » les ministères MEN et MESR, on a une moyenne générale de 71,1 %, ce qui est déjà meilleur comme participation. Ajoutons que dans les plus gros contingents « hors ministères », où la FSU est absente, à La Poste (81 000 inscrits) et à Orange (39 500), les taux sont de 76 % et de 60,6 % (chute de 17 pts !), mais dans l'enseignement privé (147 000) de 35,4 %.

Il faut voir dans tout cela les conséquences d'une forme de désespérance sociale d'une partie des salarié-es face aux reculs sociaux continus dont ils sont l'objet, avec soit de faibles capacités syndicales de réaction soit sans victoires syndicales après une mobilisation, et ce, combiné au début de révolte sociale (GJ) hors cadre syndical (voir quelquefois anti...), qui a touché aussi des couches importantes de salarié-es de la FP. D'où un questionnement qui

existe largement sur l'utilité du syndicat. La généralisation du vote électronique, renvoyant chaque salarié à un face à face individualisé avec son ordinateur au moment du choix, accentue certainement cette distanciation par rapport aux collectifs de travail, où le moment du vote à l'urne, par le passé, était une démarche d'émulation collective pour un cadre syndical vécu encore comme structurant le milieu.

D'une manière générale et globale, outre les effets induits par les politiques d'emplois et de managements soulignées plus haut (la stabilité des collectifs de travail joue sur le niveau d'implication/abstention des personnels), on note donc une distanciation d'une bonne moitié des salarié-es des FP d'avec la « chose syndicale », que ce soit dans la représentativité institutionnelle ou le choix d'orientation « politique », à l'image de ce qui existe dans la sphère du politique où la crise de représentation est à son summum (voir le « déagisme » des élections de 2017). Le contexte social et politique renforce des tendances de fond : maintien d'un fort taux de chômage et croissance terne, accentuation des politiques libérales sur tous les terrains, défiance énorme vis à vis de Macron, gauche à un étiage historiquement bas (30%), développement de l'extrême-droite qui postule au pouvoir, crise sans précédent de tout ce qui constituait le « mouvement ouvrier organisé », absence de réponses alternatives crédibles de la part du mouvement social, absence de victoires significatives pour notre camp social depuis maintenant 12 ans, mise à part ce qu'ont obtenu les GJ... Tout cela contribue largement à faire douter de l'efficacité du syndicalisme, à la fois au plan individuel et sur le terrain du métier. Et ne doutons pas que l'absence majeure du syndicalisme dans le mouvement provoqué par les GJ va accentuer cette tendance...

2) Les rapports de force syndicaux

A l'échelle des 3 fonctions publiques, les variations de résultats pour les principales organisations sont faibles, mais significatives (2014-2018) : CGT de 23,1 % à 21,8 % ; CFDT de 19,3 % à 19 % ; FO de 18,6 % à 18,1 % ; UNSA de 10,4 % à 11,2 % ; FSU de 7,9 % à 8,6 % ; Solidaires de 6,8 % à 6,4 % ; CFTC de 3,3 % à 2,9 % ; CGC de 2,9 % à 3,4 % ; FA-FP de 2,9 % à 3,5 %....

En voix, avec une perte globale de 188 168 votant-es (-6,8 % du total de 2014), la CGT perd 76 287 voix (-12,6 % de son total 2014), FO 48 370 (-10 %), la CFDT 45 688 (-9 %), la FGAF 34 457 (-81 %), Solidaires 24 849 (-13,8 %), la CFTC 16 554 (-19 %), l'UNSA 1527 (-0,5 %)...Seules gagnent des voix la FA-FP avec 9992 voix en plus (+13,2 %), la CGC avec 5102 (+6,7 %) et la FSU 2193 (+1 %).

Ce qui donne en sièges au Conseil commun de la FP : CGT 7 (-1), CFDT 6, FO 6, UNSA 3, FSU 3 (+1), Solidaires 2 et CFTC, CGC, FA-FP 1.

Pour les syndicats que l'on a l'habitude de ranger dans le « syndicalisme de lutte ou de transformation sociale » et qui se retrouvent le plus souvent ensemble (volontairement ou pas, et bien qu'insuffisamment...), on a une nouvelle baisse de la CGT en % (-1,2 pts après -2,3 pts en 2014) tout en restant première avec 3 pts d'avance sur la CFDT, une petite hausse de la FSU (+0,74 pt après -0,3 pt) et une petite baisse de Solidaires (-0,46 pt après +0,2 pt). En général difficile à « classer » tellement son spectre de positions et d'équipes syndicales est large, mais avec un discours « anti austérité » dans la dernière période et surtout une très grave crise interne, FO perd, en retrouvant son score de 2011 (-0,46 pt), année où elle avait conquis la première place dans la FPE au détriment de la FSU. Pour le syndicalisme ouvertement accompagnateur des politiques gouvernementales et patronales, on a une baisse de 0,3 pt pour la CFDT, de 0,4 pt pour la CFTC, contrebalancées par une nouvelle hausse pour l'UNSA de 0,8 pt (après +1,1 pts en 2014).

Si on agrège FO à CGT/FSU/Solidaires, on a une perte de -1,38 pts face à la stagnation de CFDT/CFTC/UNSA. Sinon, sans FO, la perte est de 0,9 pt.

C'est la confirmation d'une tendance lourde qui a même vu, suite à ces élections, la CFDT passer devant la CGT au plan interprofessionnel. C'est un événement « historique » : déjà, dans le privé, la CFDT était en tête depuis 2016 pour la première fois (26,37 % contre 24,85 % à la CGT) et la CGT ne restait première au plan interpro que grâce à

ses scores dans la FP. Là, avec sa forte perte dans la FP, elle passe derrière la CFDT (qui a une perte beaucoup plus faible dans la FP...) pour 11 000 voix. Il faut y voir une conséquence de l'érosion constante des « bases syndicales » classiques de la CGT, liée notamment aux modifications structurelles du salariat. On a ainsi, privé et public cumulés, une CFDT à 24,07 %, une CGT à 23,93 %, FO à 16,4 %, la CGC à 8,4 %, la CFTC à 7,4 %, l'UNSA à 7,2 %, Solidaires à 4,4 %...

La symbolique va jouer à plein. Certes, Berger était plus écouté que Martinez par le gouvernement par convergence politique (même si parfois pas du tout...). Mais là, il aura en plus la « légitimité du premier » pour s'afficher comme interlocuteur incontournable. Jusque là, bien que rejetée par les pouvoirs en place et la pensée dominante, la CGT s'appuyait sur sa première place pour se faire entendre. Conjuguée à sa crise interne « permanente », il est à craindre que ce soit beaucoup plus difficile maintenant pour elle.

Notons aussi que nous ne savons pas quelles seront les répercussions à moyen terme (orientation et écho chez les salarié-es) de la crise traversée par FO, bien qu'elles aient été assez faibles pour ces élections.

Pour s'engager dans un accord FP avec le gouvernement, CFDT/UNSA/CFTC/CGC font 38,4 % des suffrages portés sur les syndicats « habilités à négocier » (ceux membres du Conseil commun...) et sont donc loin des 50 % nécessaires à sa validation officielle... De leur côté, CGT/FO/FSU/Solidaires font 58 % (avec « au milieu » la FA-FP avec 3,7%).

On retrouve cette tendance aux niveaux plus particuliers de la FPE (-1,9 pts pour CGT/FO/FSU/Solidaires) et de la FPT (-1,6 pts). Mais pas à la FPH où cela fait une hausse de 0,62 pt grâce, notamment, à la progression de FO (+0,9 pt à 24,7%) qui, derrière la CGT (-0,3 pt à 31,4%), prend la seconde place à la CFDT (-0,8 pt à 24,1%). Le conseil sup de la FPH est formé de : CGT 7, FO 5, CFDT 5, Solidaires 2, UNSA 1.

Bien qu'encore largement en tête (28,7%), la CGT poursuit sa baisse à la FPT (-0,8 pt) avec une CFDT derrière à 22,6 % (+0,24 pt) et FO qui enregistre une perte forte en faisant 16 % (-1,6 pts). Solidaires et la FSU progresse en % (Solidaires fait 4 % et gagne son siège au CSFPT ; 3,8 % pour la FSU qui le rate à quelques centaines de voix...). C'est dommage car, avec 47 000 inscrit-es en moins, la progression en voix de la FSU était remarquable (+1255), étant la seule dans cette situation avec la CGC, là où tous les autres syndicats perdent des milliers, voire des dizaines de milliers de voix (CGT, FO, CFDT). Même s'il y a de bons résultats dans les nombreuses collectivités où la FSU avait présenté des listes, l'un des objectifs qu'elle s'était fixés n'est pas atteint et l'activité syndicale nationale de son syndicat ne va pas s'en trouver facilitée.

Au conseil sup de la FPT, on a : CGT 7, CFDT 5, FO 4, UNSA 2, FA-FP 1 (-1), Solidaires 1 (+1).

Dans la FPE, même tendance à la baisse en % pour la CGT (-1,4 pts et perte de 13,5 % de son électorat de 2014, déjà perte de 2,4 pts en 2011...), qui se maintient donc à sa 5ème place (avec ses 12 %). Elle est première à la Culture (33,9 % mais -3,8 pts), à l'Ecologie (24,5%), au Travail (27,6%), à la Poste (24,9%). Solidaires recule aussi fortement (-1,4 pts) et perd 19 % de son électorat. Ils restent 6ème (avec leur 7,6%) mais sont premiers à l'Economie/Finances (29,6 %, en progression de 1,4 pts).

Il faut toutefois noter que, pour ces deux syndicats, la quasi totalité de leurs pertes respectives en voix se trouve concentrée dans 3 administrations qui ont perdu énormément de personnels publics, et ont donc moins de votant-es : les Finances (-18 % de votant-es), la Poste (-30%) et Orange (-47%). La CGT y perd 5000+7000+5000, soit 19000 voix de sa perte globale de 20 000 pour toute la FPE. Solidaires 5000+6000+5000, soit 16000 de sa perte globale de 19000. Ce qui tend à relativiser fortement le facteur purement « politique » de leur recul.

La FSU progresse légèrement de 0,7 pt (+0,5 % de son score de 2014) à 16,3 %, consolidant sa seconde place et se rapprochant de FO. Celle-ci conserve sa première place conquise en 2011 mais avec seulement 8758 voix d'avance (17,1 % pour FO avec un petit gain de 0,11 pt). C'est largement dû à leur progression à l'Intérieur (+2,4 pts, +11403 voix) où ils prennent la première place à la CGC et à la Justice (second avec +2,5 pts, +2224 voix). La CFDT stagne (13,8 % -0,1 pt) en conservant sa quatrième place (première aux Armées, Affaires étrangères, Enseignement privé, Orange). L'UNSA est celle qui progresse le plus (mise à part la progression de la FA-FP due à

l'adhésion du SNPTS dans le Sup qui y est le 1er syndicat) avec +1,1 pts (+5600 voix, +3,3 % de ses voix de 2014) à 15,9 %. Elle demeure troisième mais se rapproche beaucoup de la FSU (3809 voix derrière contre 8446 en 2014). Elle est première à la Justice (28,8% mais -2,2 pts), à la Santé (30,5% -2,5 pts), à la Jeunesse et Sports (43,8% -8,5 pts), à la CDC (36,1% +3,9 pts).

Le Conseil sup de la FPE est composé de : FO 4, FSU 4, UNSA 4 (+1), CFDT 3, CGT 3, Solidaires 1 (-1).

Dans un contexte déjà évoqué et peu favorable aux idées et projets alternatifs émancipateurs, le syndicalisme de transformation sociale est en difficulté. Il n'est pas arrivé à montrer aux salarié-es son efficacité à s'opposer aux attaques libérales de droite ou de « gauche », accentuant le repli des idées d'égalité, de justice sociale, de conscience et action collectives. Plus grosse organisation, la CGT est celle qui en paye le plus le prix, avec en prime une crise quasi permanente d'orientation et de direction. Il n'y a qu'à voir ses zig zag durant la crise sociale actuelle.

Ne voyant venir rien de crédible du côté de la transformation sociale, une bonne partie des salarié-es se rabat alors sur le « tout petit peu » que cherchent à promouvoir les adeptes de l'accompagnement social, dans une illusion « réaliste », bien qu'avec Macron qui rejette la notion de « corps intermédiaires », ceux-ci n'aient pas grand-chose à se mettre sous la dent. Pour autant, notons que la radicalité des revendications portées majoritairement par les GJ sur le terrain social ne laisse pas beaucoup de place non plus aux faux semblants mièvres d'un syndicalisme d'accompagnement...

Cela pour celles et ceux qui accordent encore du crédit au syndicalisme. Les autres se réfugient dans l'abstention (majoritaire aujourd'hui) et cèdent aux sirènes de l'extrême droite sur le terrain politique (comment ne pas noter la présence, sans « crise » majeure, de nombreux éléments réactionnaires et d'extrême droite dans les mobilisations sociales et populaires récentes ?) ... Jusque là, ce « syndicalisme d'accompagnement » n'a pas réussi à présenter un pôle unifié, structuré et stable, qui serait un outil formidable pour tout pouvoir en place afin de mettre en musique chez les salarié-es les politiques libérales. Ne favorisant pas, depuis son élection, une politique sociale s'appuyant sur des syndicats (même « à sa botte »), Macron y est pour beaucoup. Mais les choses peuvent changer avec la crise actuelle... Dans la Fonction publique, malgré une prééminence maintenue de la CFDT, l'UNSA y progresse à son détriment en faisant entendre sa petite musique différente. Mais la donnée majeure, c'est la première place globale de la CFDT qui peut stimuler ce pôle du syndicalisme français.

Toutefois, avec une place encore très importante du « syndicalisme de lutte », (et c'est une forme d'exception à l'échelle européenne), la « spécificité » de celui-ci demeure. Mais, bien qu'encore fort, on a un « syndicalisme de lutte » affaibli et divisé, qui devrait être amené à se poser enfin, dans un même mouvement, la question de son unité et de sa crédibilité auprès des salarié-es...

3) Et plus particulièrement la FSU dans tout cela ?

L'enjeu pour elle était double : reconquérir sa première place dans la FPE, refermant la parenthèse 2011-2018 (la montée de l'abstention et ses reculs dans l'EN lui ont fait perdre le matelas d'avance qu'elle y avait...), et entrer au Conseil supérieur de la FPT afin d'y obtenir une représentativité nationale... Même si elle gagne un 3ème siège au Conseil commun et stabilise sa place au MEN et dans la FPE, elle échoue quand même sur ces 2 questions.

A) Pour la FPT, elle totalise 3,8 % des voix, avec un gain de 1255 voix (+0,5 pt), ce qui est malheureusement insuffisant pour entrer au CSFPT, bien que se jouant à à peine quelques centaines de voix. C'est rude pour une FSU territoriale qui s'était démenée depuis les dernières élections de 2014 pour surmonter ce handicap national important en terme de représentativité. Sa part dans le volume global de voix FSU se monte à 16,3 % (en légère progression par rapport à 2014, +0,5 pt).

Dans le détail, le SNUTER a réussi à présenter 204 listes aux CT, en étant présents sur 45 CD et 12 CR. Il est premier dans 2 CR (PACA et Réunion) et second dans 3 autres (Aquitaine, ARA et Normandie). Il est premier dans 9 CD (11, 13, 28, 37, 82, 84, 87, 93, 94) et second dans 7 autres (18, 23, 32, 33, 34, 90, 92). Il est premier sur des communes comme Marseille, Arles, Narbonne, Bezons et second sur Vitry, Montreuil, Paris, Argenteuil, Limoges, Aix, Ivry, Créteil, Lille métropole, Le Mans... C'est la même chose sur de nombreux centres de gestion.

Le résultat global traduit cependant une implantation FSU encore trop insuffisante, malgré l'avancée indéniable qu'a représentée la fusion de ses deux syndicats (SNUCLIAS et SNUACTE) en 2015, avec le soutien entier de la fédération. L'enjeu reste donc un renforcement de la FSU dans la territoriale passant par un suivi plus grand des instances fédérales à tous les niveaux, et notamment, concrètement, au niveau des départements où elle est encore absente de la moitié d'entre eux.

B) Dans la FPE, avec 16,3 %, la FSU progresse de 0,7 pt alors qu'elle recule de 0,6 pt au MEN et au MESR. Elle recule aussi aux Affaires étrangères (-4,1 pts avec 25,1 %, seconde), à la Justice (-0,8 pt avec 5,7 %), au Travail (-0,4 pt avec 9,7%) mais progresse à l'Agriculture (+0,2 pt avec 23,7 %, première), à la Culture (+0,3 pt avec 10,3%), à la Jeunesse et Sports (+2,8 pts avec 19,6%), à l'Ecologie (+0,7 pt avec 5,9%), à la CDC (+0,2 pt avec 10,5%) et Pôle emploi (+0,1 pt avec 33,9 %, première).

Il faut noter que, si on retire du calcul comparatif les chiffres du MEN et du MESR (en ne prenant donc que les chiffres des autres administrations), la FSU y recule aussi en % de 0,25 pt, y perdant 3800 voix. Cela amène donc un regard prudent sur sa progression générale en % dans la FPE, due en fait au poids relatif de la participation électorale d'une administration à l'autre... Son engagement sur le protocole PPCR n'a visiblement pas apporté les effets escomptés en terme de perception positive par les personnels, d'autant que ces effets étaient en plus « gelés » par le gouvernement sur toute l'année 2018... Il en va de même pour la bataille sur le dégel du point d'indice (gelé depuis 2010 et débloqué seulement pour 1,2 % sur 2016 et 2017) qui n'a pas réussi à empêcher le nouveau gel sur 2018.

C) Pour la troisième fois, la FSU recule au MEN, son « bastion », où elle réalise 82 % de ses voix de la FPE (ce % est en augmentation de 3 pts par rapport à 2014...), et si on y ajoute le MESR, on est même à 88 %... On peut aussi souligner ici que 86 % des voix de l'Agriculture viennent de l'enseignement agricole, ce qui fait monter à 91,5 % de son total à la FPE la part des voix venant « du monde de l'éducation »...

Elle avait déjà perdu au MEN 2 pts en 2011 et 5,1 pts en 2014. Elle en perd nettement moins cette fois-ci (-0,6 pt avec 34,9 %), et, avec 5,6 % de votant-es en plus globalement, elle gagne le plus grand nombre de voix (+6318, +4,6% de son score de 2014). Elle reste de loin encore première et son rapport avec « son second » (UNSA à 21,6 %, +0,3 pt, gain de 4,9 % de ses voix de 2014) reste stable (1,61). La bonne organisation de la campagne de ses syndicats nationaux en direction des personnels (notamment, pour le premier degré, un meilleur quadrillage du terrain et des votant-es potentiel-les avec des outils numériques performants) n'est pas étrangère à l'augmentation globale du nombre de votant-es.

FO (13,6 %) est stable (avec un gain de 7% de ses voix de 2014). Le SGEN CFDT poursuit son érosion avec 8,40 % (-0,6 pt). Combiné avec l'UNSA, on a ce duo qui baisse de -0,78 pt.

La CGT progresse sensiblement (+0,63 pt à 6,14 % avec un gain de voix de 18,6% par rapport à son score de 2014). SUD recule encore (-0,5 pt à 4,76%).

« Les droites » (SNALC/FAEN/CFTC/CGC) progressent sensiblement (séparément) : elles totalisent 8,8 % (+0,8 pt dont +0,56 pt pour le seul SNALC).

Les scores en CAPN des 2 gros SN de la FSU, qui avaient chuté lourdement en 2014 (-6,4 pts pour le SNES chez les certifiés et -3,8 pts chez les PE pour le SNUipp) connaissent des fortunes différentes. Bien que toujours, et de loin, le plus gros (42,3 % contre 12 % pour FO, second chez les certifié-es), le SNES poursuit sa chute lente : -2 pts chez les certifié-es et -1,4 pts chez les agrégé-es. On observe une forme de stabilité à FO (-0,3 pt), au SNALC (à 11%), une progression de l'UNSA (+0,6 pt à 10,3%) équilibrée par une perte du SGEN (-0,6 pt à 9,1%). On voit en fait que la perte du SNES est sans doute majoritairement « partie à gauche » avec une progression de SUD (+0,13 pt à 6,4%) mais surtout de la CGT (+1,3 pts à 4,9%).

Cette situation de recul n'est pas le cas pour le SNUipp qui, avec globalement 18 000 votant-es supplémentaires

(+11,6%) chez les PE, fait le même score qu'en 2014 (44,23 %) avec un gain de 7822 voix (+11,8%). Son second, l'UNSA, est aussi toujours à 25,1 % (+4481 voix, +12 %). FO progresse légèrement (14,2 %, +0,8 pt), le SGEN poursuit son recul (6 %, -0,2 pt) comme SUD, plus nettement (3,4 %, -1,25 pts).

A noter aussi que l'écart de voix apportées respectivement par le SNUipp et le SNES passe à 20 000 voix en 2018 (14 % du total) et qu'il y a toujours un très fort différentiel de voix pour la FSU entre le total CTMEN et le total de toutes les CAPN (autour de 24 000 voix de plus), qui n'existe pas pour les autres syndicats. Une fois déduites les voix des personnels des corps communs à plusieurs ministères, qui votent en CAPN mais pas en CTMEN, on peut penser à une déperdition de l'ordre de 16 000 voix.

Concernant le vote des personnels contractuels, enseignants et personnels d'accompagnement à leurs Commissions consultatives paritaires (CCP), le vote pour celles des enseignant-es a pu se dérouler normalement, avec des taux de participation variables et quelque peu inférieurs au taux de participation des titulaires, le rapport de force entre syndicats est quasiment équivalent à celui des titulaires. En revanche, le taux de participation pour celles des contractuels AESH et AED est très faible. 9 % de participation ! La première raison, la plus grave, relève de l'impossibilité de voter pour ces 120 043 personnels contractuels pour des raisons d'ordre administratif. Cette situation d'empêchement pour les plus précaires pose un souci majeur, qui ne s'est pas amélioré par rapport au dernier scrutin. Il y a là un gros travail syndical à mener. Dans ces CCP, le rapport de force voit la FSU y être assez largement majoritaire avec quasiment 30% des voix, suivie d'un groupe FO, UNSA, CGT se touchant entre 13,7 % et 12,4%.

Si au MEN, le recul est freiné (grâce notamment au savoir faire militant), on est encore loin d'une reconquête nécessaire pour faire avancer un projet de transformation progressiste de l'école. Le message FSU autour de cette transformation nécessaire, attachée à la réussite de tous les enfants, passe plus difficilement alors que des politiques libérales y sont mises en oeuvre, sans que le syndicalisme de transformation sociale (pourtant majoritaire) soit capable d'y mettre un « holà », à l'école (réformes Blanquer) comme ailleurs... Comment ne pas y voir aussi le poids du recul terrible des capacités de réaction et d'organisations collectives du milieu (combien d'AG significatives se sont tenues ces 4 dernières années...) ?

Les SN de la FSU, confrontés à un contexte budgétaire « fermé » et à une politique gouvernementale menaçante pour les personnels, n'ont pas été en situation de montrer qu'il était possible de stopper le rouleau compresseur libéral à l'oeuvre dans l'éducation, les contre réformes s'appliquant les unes après les autres.

L'irruption du mouvement « internet » des Stylos rouges dans la dernière période, combinée à celui des GJ, est à la fois un indice d'une forme de distanciation et une alerte pour la crédibilité du syndicalisme enseignant, jusque là un des plus puissants du pays.

La présence militante sur le terrain (au delà des permanences dans les locaux syndicaux et sur les réseaux sociaux), plus faible que par le passé, indice aussi d'une distanciation d'avec les personnels et dangereuse pour un syndicalisme encore largement majoritaire, a certainement un rapport avec les faiblesses électorales constatées. D'autant que le lien « activités des SN FSU » et « vote FSU » n'est toujours pas assez évident pour les personnels (voir le différentiel dans les totalisations FSU sur CTM et CAPN...).

D) Au CTMESR, le taux de participation chute de 4 pts par rapport à 2014, pour arriver à 30,5 %, de loin le plus faible de la FPE. L'organisation des élections professionnelles en interne par chacun des 195 établissements, sans financement, ni cadrage ministériel contraignant au niveau des moyens syndicaux pour la campagne, par des administrations souvent peu favorables au syndicalisme en général, ne facilite évidemment pas les choses aux organisations syndicales pour mobiliser des personnels, qui doivent voter de surcroît à des scrutins différents selon des modalités différentes au sein d'un même établissement. De plus, les quelques éléments remontés par les sections syndicales sur les votes aux CCP d'établissement (que le ministère ne recense pas) laissent à penser que l'importante population de personnels contractuels dans l'ESR (40 % chez les personnels BIATSS, 30 % chez les enseignant-es) participe très peu à ces élections. Cette précarité augmentant au fil du temps, ceci explique probablement une partie de la baisse de participation, mais pas complètement. Chez les titulaires aussi, la participation a vraisemblablement baissé. Ainsi, le taux de participation des enseignant-es-chercheur/euse-s (EC) titulaires au CTU (où ils/elles sont les seul-es à voter) a baissé de 1,6 pt, pour arriver à 23,9 % en 2018, sans que

ceci n'explique évidemment complètement la baisse globale observée au CTMESR, puisque les EC ne représentent qu'à peine 20 % des électeurs/trices.

Avec 13,1 % des voix, la FSU maintient sa 4ème place au CTMESR (et ses 2 sièges), mais perd 1549 voix et voit son score baisser de presque 2 pts par rapport à 2014. La CGT, qui perd 1390 voix (-1,8 pt), conserve 3 sièges avec 18,6 % mais perd sa première place au profit du SNPTES (21,7%, qui est affilié maintenant à la FA-FP), qui avec 1716 voix de plus (+11,5 % de ses voix 2014) passe à 4 sièges, dont 1 gagné au détriment de l'UNSA (9,2%). SUD fait 7,1 % et FO 6,4 %.

Une partie de la baisse des voix de la FSU est très certainement due au fort recul du SNESup qui s'observe au niveau du CTU, où son nombre de voix chute de 984 voix (soit 21 % de ses voix de 2014). Il reste le premier syndicat des EC, avec 32,2 % (3570 voix) mais son score baisse de 4,7pts. Derrière lui, le SGEN-CFDT, est à 20,6 %, +1,1pts. SUD et CGT progressent un peu et il faut noter une percée du SNPTES, qui obtient 6,7 % des voix en présentant pour la première fois une liste au CTU, après son ouverture récente à l'adhésion des EC.

La faiblesse militante seule ne peut expliquer complètement les baisses de scores au CTMESR de la FSU et du SNESup au CTU, car ce problème touche tous les syndicats. Faut-il chercher du côté de l'opposition du SNESup à la loi ORE/Parcoursup, qui pourrait expliquer en partie sa baisse importante au CTU, dans un milieu qui n'a pas été majoritairement hostile à cette loi ? De fait, le total des scores des syndicats qui se sont opposés à la loi ORE est en baisse de 6 pts environ par rapport à 2014, même s'ils totalisent encore 57,9% des voix.

Beaucoup de choses à creuser donc dans les 4 années qui viennent...en lien avec la menée d'une réflexion sur la façon d'avancer dans l'unité du syndicalisme de transformation sociale.